

# Bulletin de pré-réservation scolaire

Vous avez choisi d'emmener vos élèves découvrir un ou plusieurs spectacle(s) d'Odys sud en séance scolaire.

Vous pouvez maintenant débiter la procédure de réservation en complétant le présent bulletin de pré-réservation, puis en le retournant au Service Jeune Public d'Odys sud. Avant de compléter ce document, nous vous invitons à lire le mode d'emploi en page 4.

Attention, l'envoi de ce bulletin ne constitue pas une réservation ferme et définitive : c'est la première des 3 étapes de réservation (voir les détails de la procédure de réservation en page 5).

Ce bulletin doit être utilisé tout au long de l'année scolaire pour vos demandes de réservation de séances scolaires.

## Séances scolaires

La programmation Jeune Public est visible dans le programme d'Odys sud (pages 73 à 91) ou sur [odys sud.com](http://odys sud.com) (rubrique Jeune Public).

**Pour tout renseignement :** Service Jeune public 05 61 71 75 53 | [jeunepublic@odys sud.com](mailto:jeunepublic@odys sud.com) | [scolaires@odys sud.com](mailto:scolaires@odys sud.com)

### → Voir un spectacle hors séance scolaire

L'ensemble des représentations « Tout Public » des 70 spectacles de la saison 18-19 est accessible aux groupes scolaires. La réservation pour ces spectacles hors séance scolaire est à effectuer séparément du présent bulletin. Selon le nombre d'élèves réunis s'appliquera alors le tarif Jeune ou le tarif Groupe.

**Renseignements et réservations :** 05 61 71 75 53 | [scolaires@odys sud.com](mailto:scolaires@odys sud.com)

## Fiche d'identité de l'établissement

Nom de l'école ou du groupe

Nom de l'enseignant(e) référent(e) et/ou gestionnaire

N° Rue Code postal Ville

Tél. fixe Tél. portable

Fax

E-mail

Nom du directeur(trice)

Date / Signature

Les informations ci-dessus nous sont indispensables.

Merci de bien vouloir remplir complètement le formulaire, sans quoi il ne pourra pas être enregistré.

# Je réserve une séance scolaire

## Procédure de réservation

La réservation d'un ou plusieurs spectacles s'effectue en 3 étapes :

### 1 Pré-réservation

Procurez-vous le **bulletin de pré-réservation** téléchargeable sur [www.odyssud.com](http://www.odyssud.com) ou envoyé sur demande.

Complétez-le et adressez la partie détachable du bulletin à Odysud. L'envoi de ce bulletin ne constitue pas une réservation ferme et définitive.

Début septembre, Odysud vous informera du traitement de votre demande en vous adressant un bon de réservation (2 exemplaires par courrier) ou une inscription sur liste d'attente.

### 2 Réservation

À réception du **bon de réservation scolaire**, merci de nous en retourner au plus vite un exemplaire en prenant soin si nécessaire d'ajuster l'effectif (élèves + accompagnateurs). **Le retour de ce bon à Odysud rend votre réservation ferme et définitive.**

### 3 Confirmation de l'effectif

Odysud vous adresse alors un courrier de confirmation accompagné d'un coupon-réponse détachable. Dès la réception de ce courrier de confirmation, vous devez retourner au plus vite le coupon-réponse détachable dûment complété avec les effectifs actualisés. Ce sont les effectifs mentionnés sur ce coupon qui vous seront facturés. En retour vous recevrez par e-mail un **reçu de caisse** validant votre commande et son montant correspondant.

## Infos pratiques

### Tarifs

Tous les spectacles sont au Tarif A :

→ **Scolaires** : 6 € par élève

→ **Accompagnateurs** : gratuité dans le cadre des quotas réglementaires (voir page 4). Au-delà de ces quotas chaque accompagnateur supplémentaire est facturé 6 €.

### Paiement

Au plus tard 1 mois avant le spectacle et à réception du reçu de caisse par e-mail, le paiement devra être envoyé au **Service Jeune Public, Odysud, 4 avenue du parc, 31706 Blagnac** Cedex (chèque, bon de commande...). Sans retour de paiement de votre part dans ce délai, votre réservation sera annulée.

À réception de votre règlement, les billets du spectacle vous seront envoyés avec la facture correspondante, 15 jours avant le spectacle.

Les places payantes non utilisées ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.

### Annulation

**Annulation d'un spectacle**

Dans les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence, Odysud peut être amené à annuler un spectacle ou certaines représentations d'un spectacle. Dans ce cas, Odysud s'engage, dans la mesure des possibilités, à proposer des représentations de remplacement. **Veillez à vérifier les dates et horaires sur votre bon de réservation scolaire définitif.**

### Le jour du spectacle !

**À quelle heure venir ?**

Les heures de représentation mentionnées sont les horaires précis de début de spectacle. Il est donc nécessaire d'arriver **au moins 20 minutes avant pour le Petit Théâtre Saint-Exupère et 30 minutes pour la Grande salle avant chaque représentation**, et prendre place dans la salle. Les groupes ou les personnes qui arrivent **après le début du spectacle seront refusés par respect pour les artistes et les autres spectateurs.**

Tout retard doit être signalé au plus tôt en téléphonant au numéro de la salle où se joue le spectacle (voir ci-dessous) afin de pouvoir organiser l'accueil des autres classes en conséquence.

### Les lieux de représentation

**Odysud / Grande salle, auditorium et salle d'exposition**

4 avenue du parc, Blagnac  
05 61 71 75 15

**Petit Théâtre Saint-Exupère**

Rue Cantayre, Blagnac (centre ancien)  
05 61 15 73 34

**Salle Nougaro**

20 chemin de Garric, Toulouse (Sept-Deniers)  
05 61 71 75 15 (standard d'Odysud)

**L'Aria**

Rue du 11 Novembre 1918, Cornebarrieu  
05 62 13 43 77

### Nous contacter

**Service Jeune Public / Scolaire**  
(du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h - fermé le mercredi)

**Christine KUBIK**  
(réservations)  
[scolaires@odysud.com](mailto:scolaires@odysud.com)  
05 61 71 75 53

**Laure NUSSET**  
(programmation)  
05 61 71 75 24  
[jeunepublic@odysud.com](mailto:jeunepublic@odysud.com)

Comment venir ? Toutes les infos sur [odysud.com](http://odysud.com)



# Parlez-nous de vos projets

Afin de vous proposer des projets de médiation culturelle autour des spectacles jeune public, nous vous invitons à répondre au questionnaire suivant :

## Décrivez en quelques mots votre projet d'établissement

.....

.....

.....

.....

.....

## Souhaitez-vous être informé de nos actions autour des spectacles ? (rencontres avec les artistes, ateliers, expos...)

### Classe 1

Oui  Non

### Classe 2

Oui  Non

### Classe 3

Oui  Non

### Classe 4

Oui  Non

## Vos suggestions

.....

.....

.....

.....

## Dispositions relatives au règlement général sur la protection des données personnelles et loi informatique et libertés modifiée

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à ODYSSUD-Spectacles, service municipal de Blagnac. Ces informations sont indispensables au traitement de votre demande d'abonnement et à sa gestion. La durée de conservation de ces informations est de 10 ans au titre des nécessités de contrôle administratif. Ces informations ne peuvent pas être cédées à un tiers.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 et à la loi modifiée n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, droit d'opposition, droit à l'oubli traduit par le droit à l'effacement de vos passages, droit à l'interdiction du profilage, droit d'obtenir une réponse à votre demande de réclamation, droit à la portabilité de vos données si c'est techniquement possible, droit d'être notifié en cas de piratage de vos données, ainsi

que le droit à la limitation des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, vous pouvez saisir à tout moment, par voie postale, Monsieur le Maire de Blagnac en qualité de Responsable de traitement. Votre demande sera alors immédiatement traitée avec le service concerné. Ce courrier doit être accompagné de la copie d'un titre justifiant votre identité et mentionnant les types des droits que vous souhaitez exercer, le motif de votre demande, la date, le service concerné si vous avez des précisions et votre signature. Cette demande sera étudiée dans un bref délai. Toutefois, pour des motifs d'intérêt général ou légitime, une demande peut être refusée. Dans ce cas, le motif du refus vous sera notifié.

La Ville de Blagnac met en œuvre tous les moyens de sécurité afin de garantir l'exigence de confidentialité de vos données personnelles relatives à la gestion de l'Abonnement et ODYSSUD-Spectacles assure l'effectivité de ces mesures.

J'accepte de recevoir des courriels d'Odysud à caractères pratiques et informatifs

J'accepte de recevoir des courriels promotionnels d'Odysud



# Important!

Merci de renseigner l'email et le numéro de portable de l'enseignant, en cas d'urgence le jour du spectacle.

Ce bulletin ne constitue pas une réservation définitive. Vous n'avez pas à joindre de règlement à ce stade. Nous vous invitons à garder un double de ce bulletin de pré-réservation et à bien vérifier dates et horaires sur le bon de réservation scolaire définitif.

\* Indiquez, chaque fois que cela est possible, un 2<sup>e</sup> choix de représentation, dans le cas où nous ne pourrions satisfaire votre 1<sup>er</sup> choix.

<b>Classe 1</b> Classe niveau _____ <b>Enseignant</b> Nom _____ Prénom _____ Tél portable _____ Email enseignant _____  <b>Effectifs</b> Nbre d'élèves _____ = _____ Nbre d'accompagnateurs gratuits* _____ = _____ Nbre d'accompagnateurs payants* _____ = _____ <b>Total effectif</b> _____ = _____		<b>Classe 2</b> Classe niveau _____ <b>Enseignant</b> Nom _____ Prénom _____ Tél portable _____ Email enseignant _____  <b>Effectifs</b> Nbre d'élèves _____ = _____ Nbre d'accompagnateurs gratuits _____ = _____ Nbre d'accompagnateurs payants _____ = _____ <b>Total effectif</b> _____ = _____	
---	--	---	--

Spectacles choisis	1 <sup>er</sup> choix		2 <sup>e</sup> choix*		1 <sup>er</sup> choix	
	Date	Horaire	Date	Horaire	Date	Horaire
En attendant le Petit Poucet 11 et 12 oct. (p. 74)						
West Side Story Bernstein 12 oct. (p. 20)						
Vertikal M. Merzouki / Cie Kâfig 18 oct. (p. 21)						
Mozart, Weill: Requiem Éléments / Passions 12 nov. (p. 25)						
Opéra pour sèche-cheveux 12 et 13 nov. (p. 75)						
Sous-venances Myriam Naisy 22 et 23 nov. (p. 28)						
Machine de Cirque 22 nov. (p. 29)						
Bach: Magnificat, Delalande: Dies Irae ABDS 3 déc. (p. 33)						
Caffe Sola Cie Mano Libre 12 au 14 déc. (p. 76)						
Flip Fabrique Transit 20 déc. (p. 37)						
Pokemon Crew Hashtag 2.0 11 jan. (p. 39)						
Lumière! Cie Carré Blanc 17 et 18 jan. (p. 77)						
Le Lac des Cygnes Yacobson Ballet 24 jan. (p. 43)						
Minute Papillon V. Rivière / P. Les Oiseaux 24 et 25 jan. (p. 78)						
Malbrough s'en va-t-en guerre! 31 jan. et 1er fév. (p. 79)						
Dance L. Childs / Ballet de l'Opéra de Lyon 7 fév. (p. 46)						
Bosch Dreams Les 7 doigts de la main 14 fév. (p. 48)						
Je me réveille Mosai et Vincent 15 au 19 fév. (p. 80)						
Micky et Addie R. Evans / N. Bensard 21 et 22 fév. (p. 81)						
La Vague Stéphanie Bonnetot 12 au 15 mars (p. 82)						
My (petit) Pogo F. Ramalingom 20 et 21 mars (p. 83)						
Vivaldi: Caprices de Saisons EBT 15 avr. (p. 61)						
Langevin Maintenant, Demain 18 avr. (p. 65)						
Aldebert Enfantillages 3 - 23 et 24 mai (p. 87)						
Riposte Le Poisson Soluble 23 et 24 mai (p. 88)						
Arrivederci Le Clan des Songes 23 et 24 mai (p. 89)						
L'Arbre sans fin Claude Ponti 23 et 24 mai (p. 90)						
Les Musiciens de la ville de Brême 23 et 24 mai (p. 91)						
La Fresque Angelin Preljocaj 6 juin (p. 72)						

Spectacles de remplacement		
Dans l'éventualité où nous ne pourrions satisfaire votre demande ci-dessus, inscrivez ci-contre pour chaque classe entre 1 et 3 spectacle(s) en précisant la date et l'heure.		



# Bulletin mode d'emploi

Ce bulletin de pré-réservation constitue la première étape de votre parcours de réservation.

Complétez pour chaque classe de votre établissement le tableau des pages 2 et 3 : vous avez la possibilité d'inscrire au maximum 4 classes sur un même tableau. En cas de classe supplémentaire, utilisez un autre bulletin, téléchargeable sur le site [www.odysud.com](http://www.odysud.com).

Ce bulletin doit être complété par l'enseignant de la classe et signé par le chef d'établissement.

Ce bulletin doit être retourné à : **Odysud, service Jeune Public, 4 avenue du Parc, 31706 Blagnac cedex**

→ Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires pour remplir ce bulletin, n'hésitez pas à nous contacter au 05 61 71 75 53

→ Augmentez vos chances d'accéder aux spectacles et aux dates de votre choix, en retournant le bulletin avant le **vendredi 6 juillet** ou **début septembre 2018**.

## Choisir un spectacle jeune public

La programmation des séances scolaires (spectacles jeune public et déclinaisons de spectacles tout public) est présentée dans la plaquette de saison 2018-2019 (pages 73 à 91) ou consultable sur le site [odysud.com](http://odysud.com)

Nous vous invitons vivement à préparer vos élèves à leur venue au spectacle !

Des dossiers pédagogiques sont téléchargeables sur le site.

### Âge des élèves

Afin de garantir une bonne écoute et une compréhension de l'œuvre par vos élèves, nous vous recommandons de **vérifier la tranche d'âge préconisée pour chaque spectacle**.

### Dates de repli / liste d'attente

N'hésitez pas à mentionner plusieurs dates et horaires de repli à votre convenance. Dans le cas où la séance que vous souhaitez n'est pas disponible, une autre peut vous être proposée.

Nous vous conseillons de mentionner également un autre spectacle de repli.

Enfin, si le spectacle demandé est complet, une liste d'attente est ouverte en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes. **Veillez à vérifier les dates et horaires sur votre bon de réservation scolaire définitif.**

### Effectifs et gratuité

Pour calculer votre effectif global, outre le nombre d'élèves, vous devez mentionner obligatoirement un nombre d'accompagnateurs. La gratuité est accordée aux accompagnateurs dans la limite des quotas définis par la réglementation :

→ **Crèche** : 1 accompagnateur gratuit par tranche de 5 enfants

→ **Maternelle** : 2 accompagnateurs gratuits de 1 à 16 enfants, puis 1 accompagnateur gratuit par tranche de 8 enfants supplémentaires

→ **Primaire** : 2 accompagnateurs gratuits de 1 à 30 enfants, puis 1 accompagnateur gratuit par tranche de 15 enfants supplémentaires

→ **Collèges et lycées** : 1 accompagnateur par tranche de 15 enfants

→ **Instituts médico-éducatifs** : 1 accompagnateur gratuit par enfant

**Attention** : au-delà de ces quotas réglementaires, chaque accompagnateur supplémentaire sera facturé 6 €.

### Places handicapés

Afin de faciliter l'accueil des enfants handicapés, pour les établissements concernés, **merci de préciser le nombre d'enfants en fauteuils roulants**.